

AMÉLIORER LA NUTRITION DES POPULATIONS VULNÉRABLES

—
Feuille de route
pour l'action de la France
à l'international
2016-2020



Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international

CHIFFRES

3,1 MILLIONS D'ENFANTS

de moins de 5 ans dans le monde meurent chaque année de causes liées à la malnutrition.

50 MILLIONS D'ENFANTS

de moins de 5 ans souffrent d'émaciation (malnutrition aiguë).

159 MILLIONS D'ENFANTS

de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance.

2 MILLIARDS DE PERSONNES

souffrent d'une carence en micronutriments.

11 %

c'est le pourcentage de PIB équivalent aux pertes économiques liées à la malnutrition en Afrique et en Asie.

16 USD

c'est le retour sur investissement produit par chaque dollar dépensé dans la lutte contre la malnutrition.

INTRODUCTION

Chaque année, dans le monde, **plus de 3,1 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent de causes liées à la malnutrition**. 159 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. En compromettant le développement physique et cognitif des enfants, la malnutrition **affecte durablement les jeunes générations**. Les enfants malnutris sont plus sujets aux maladies et éprouvent davantage de difficultés d'apprentissage. Le coût social et économique de la malnutrition pèse sur les sociétés et entrave leur développement.

Dans certaines aires géographiques, la sous-nutrition est persistante. C'est le cas notamment en **Afrique subsaharienne** qui enregistre des taux de malnutrition aiguë (émaciation) et chronique (retard de croissance) alarmants. Au Mali, au Niger, en République centrafricaine et au Tchad, les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans dépassent les 35 %.

Au-delà de ces disparités géographiques, la malnutrition est devenue un **phénomène mondial**. Elle affecte une personne sur trois dans le monde. L'évolution des systèmes et des comportements alimentaires a conduit à l'émergence d'un nouveau phénomène qui voit des formes différentes de malnutrition coexister dans un même pays. Certains pays font ainsi face à des taux élevés de sous-nutrition, de malnutrition par carences, et par excès (surpoids, obésité).

L'agenda 2030 pour le développement durable consacre un objectif à cette problématique et dédie une cible à la lutte contre toutes les formes de malnutrition. Le phénomène est complexe. Il trouve son origine dans un ensemble de causes (pauvreté, insécurité alimentaire, insuffisance des pratiques de soin, faible hygiène du milieu et services de santé inadéquats). La réponse doit donc être multisectorielle et permettre l'accès de tous aux services essentiels (santé, hygiène et eau potable, alimentation saine et diversifiée), dans un environnement politique stable et pacifié. •

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2, CIBLE 2.2 SUR LA NUTRITION

« D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées. »

LA MALNUTRITION est la conséquence d'un apport en nutriments insuffisant en quantité et en qualité ou d'une mauvaise assimilation des nutriments par l'organisme. Il peut s'agir d'une malnutrition par carence d'un ou plusieurs nutriments essentiels dans l'alimentation (iode, fer, vitamine A) comme l'anémie ou le retard de croissance. Des pathologies comme le surpoids ou l'obésité résultent, quant à elles, d'excès dans l'alimentation¹.

Les causes de la malnutrition par carence ou par excès sont multiples et complexes. Parmi les principales causes : la pauvreté, le manque d'accès à la nourriture, le manque d'accès à l'eau potable et à l'hygiène de base, les situations de conflit, etc.

1. Inspiré de la définition document d'orientation stratégique sur la nutrition de 2011.

CADRE D'INTERVENTION

La loi sur la politique de développement et de solidarité (LOP-DSI)

de juillet 2014 reconnaît l'importance de la lutte contre la sous-nutrition en en faisant une des priorités de notre politique de développement.

La France est engagée dans la lutte contre la malnutrition à la fois au niveau international et européen, et par le biais de ses interventions pour la nutrition. En 2011, elle s'est dotée d'un **document d'orientation stratégique sur la nutrition dans les pays en développement**.

Il fixe deux objectifs prioritaires :

1. détecter, prévenir et traiter la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants ;
2. augmenter l'efficacité de la mobilisation internationale contre la malnutrition.

Ce document reste pertinent pour l'action de la France en matière de nutrition.

**UN EXEMPLE D'ACTION
SOUTENUE PAR LA FRANCE :
LA FACILITÉ SUR LA NUTRITION
EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

C'est un instrument de l'Agence française de développement (AFD) qui vise à prévenir et à traiter les principales causes de la malnutrition par le biais d'une approche intégrée. Dotée de 2,5 millions d'euros pour 2015-2016 et mise en œuvre par la Croix-Rouge française et Triangle Génération Humanitaire, la facilité a permis de soutenir des cultures maraîchères paysannes et la prise en charge d'enfants et de mères atteints de malnutrition.

En 2016, afin d'identifier des axes concrets d'intervention pour répondre à la priorité accordée à la nutrition dans la loi LOP-DSI, **une feuille de route multisectorielle** sur la nutrition a été développée. Elle a été rédigée en concertation avec les acteurs français impliqués dans ce secteur, rassemblés dans un sous-groupe du Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire (GISA), plateforme multiacteur et multisectorielle pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

La feuille de route vise à améliorer, à horizon 2020, la prise en compte par la France de la nutrition dans les programmes et stratégies humanitaires et de développement. Par souci d'efficacité, elle se concentre sur une sélection de huit pays fortement affectés par la malnutrition et vulnérables aux effets du changement climatique : **Burkina Faso, Cameroun, Laos, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, Tchad**². Les pays sélectionnés, ont tous rejoint le mouvement mondial Scaling Up Nutrition (SUN) et se sont engagés, par ce biais, à développer un plan d'action multisectoriel national sur la nutrition. Pour ce qui concerne les pays francophones, la France soutient par ailleurs leur participation au mouvement SUN.

La feuille de route cible les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'eau, hygiène et assainissement ainsi que les interventions d'urgence comme l'aide alimentaire. Les femmes étant des acteurs

2. Les 8 pays cibles sont sélectionnés sur la base de plusieurs critères : taux de malnutrition aigüe et chronique, pays pauvre prioritaire selon le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement de 2013, adhésion au mouvement SUN, opportunités de coopération renforcée, pays Muskoka.

majeurs de la lutte contre la malnutrition, la question du genre est intégrée de façon transversale dans la feuille de route.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail multiacteur³ composé d'experts issus d'organisations impliquées dans l'aide au développement française en matière de nutrition : ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ministère des Affaires sociales et de la Santé, AFD, instituts de recherche et ONG.

Dans la mise en œuvre de cette feuille de route, la France poursuivra 5 axes d'intervention stratégiques :

- 1. intégrer la nutrition dans les programmes** mis en œuvre par le MAEDI et ses opérateurs dans les pays cibles ;
- 2. contribuer à la prise en compte de la nutrition dans les politiques** des pays cibles ;
- 3. contribuer à accroître la mobilisation internationale et européenne pour la nutrition** ;
- 4. contribuer à la recherche et à l'amélioration des connaissances** sur la nutrition (causes, impacts et solutions) ;
- 5. contribuer à la formation et à la sensibilisation** en matière de nutrition.

Cette feuille de route participe à l'action de la France pour atteindre les objectifs de développement durable, adoptés à New York en septembre 2015. Elle s'inscrit dans les engagements préexistants pris par la France en matière de nutrition dans les enceintes internationales (déclaration de Rome sur la nutrition et son cadre d'action issus de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition, résolutions de l'Assemblée mondiale de la santé et de la FAO, Sommet Nutrition pour la croissance, engagements du G7 et du G20).

La feuille de route a vocation à être mise en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'aide publique au développement française (ministères, opérateurs, instituts de recherche, collectivités territoriales) au travers d'un partenariat renforcé avec les principaux acteurs français, européens et internationaux engagés pour la nutrition : organisations non gouvernementales, fondations, instituts de recherche, institutions des Nations unies, Commission européenne, partenaires du mouvement SUN et partenaires du secteur privé intéressés. •

3. Le GISA nutrition est un sous-groupe spécialisé du GISA, la plateforme multiacteur française sur la sécurité alimentaire créée en 2008, qui rassemble, sous la coprésidence du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Agriculture, les autres ministères concernés (Économie, Environnement, Recherche), l'Agence française de développement, la société civile, des instituts de recherche, la profession agricole et des fondations.

EXEMPLES D' ACTIONS SENSIBLES À LA NUTRITION ET D' ACTIONS SPÉCIFIQUES SUR LA NUTRITION

- Éducation à l'hygiène dans les projets du secteur « eau, hygiène et assainissement »
- Promotion des bonnes pratiques d'alimentation du jeune enfant et du nourrisson
- Appui à la diversification de la production agricole
- Amélioration de l'accès à des aliments nutritifs dans l'ensemble du système alimentaire

MISE EN ŒUVRE

OBJECTIF GÉNÉRAL

La France améliore, à horizon 2020, la prise en compte de la nutrition dans ses programmes et stratégies humanitaires et de développement. Elle se concentre sur 8 pays cibles.

INDICATEURS

Augmentation du nombre de projets financés par la France intégrant un objectif nutritionnel à l'horizon 2020 (indicateur loi LOP-DSI)

Augmentation du nombre de programmes sensibles à la nutrition à l'horizon 2020 (APD française valorisée au sens de la méthodologie SUN)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIVITÉS

INDICATEURS

1. La France intègre la nutrition dans ses programmes mis en œuvre par le MAEDI et ses opérateurs en particulier dans les pays cibles

1.1. Mieux prendre en compte la nutrition dans les programmes financés par la France

1.2. Intégrer la nutrition dans l'instruction de nouveaux projets dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de la santé

1.1.1. Pourcentage de nouveaux programmes de la France dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'eau, hygiène et assainissement intégrant au moins une action de nutrition

1.1.2. Intégration de la lutte contre la malnutrition dans les CIS de l'AFD sur les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'eau, hygiène et assainissement ; dans les documents cadres de partenariat et les cadres d'intervention pays des pays cibles ; et dans le contrat d'objectifs et de moyens d'Expertise France

1.1.3. Pourcentage de projets de l'assistance alimentaire programmée qui prennent en compte les aspects nutritionnels au sens du SUN

1.1.4. Nombre de coopérations décentralisées intégrant la nutrition comme objectif du projet

1.2.1. Nombre d'instructions de projet prenant en compte la situation nutritionnelle pour la définition des actions

2. La France contribue à la prise en compte de la nutrition dans les politiques sectorielles, en particulier dans les pays cibles

2.1. Aider les pays à mieux prendre en compte la nutrition dans leurs politiques sectorielles

2.2. Promouvoir la coordination entre acteurs dans les pays

2.3. Appuyer les pays dans la collecte des données sur la nutrition

2.1.1. Appui au secrétariat du mouvement SUN pour la prise en compte de la nutrition dans les politiques sectorielles nationales

2.1.2. Nombre d'événements organisés par la France sur la nutrition dans les pays cibles

2.2.1. Nombre de pays dans lesquels la France contribue activement à la plateforme de coordination SUN

2.3.1. Nombre de pays soutenus par la France pour améliorer la collecte des données sur la nutrition

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIVITÉS

INDICATEURS

3. La France contribue à accroître la mobilisation internationale et européenne pour la nutrition

3.1. Contribuer à une gouvernance internationale efficace en faveur de la lutte contre la malnutrition

3.2. Soutenir une politique européenne ambitieuse de lutte contre la malnutrition

3.3. Promouvoir la prise en compte de la nutrition dans les financements multilatéraux

3.1.1. Revue des actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte et coordination sur les enjeux de nutrition dans les enceintes multilatérales (OMS, FAO, AGNU, G7/G20)

3.2.1. Participation au suivi du Plan d'action de l'Union européenne sur la nutrition

3.2.2. Nombre de projets articulés avec la Commission européenne dans les pays sur la nutrition

3.3.1. Intégrer la nutrition parmi les priorités promues auprès des partenariats mondiaux en santé

3.3.2. Consacrer 20 % des financements multilatéraux Muskoka à la nutrition

4. La France contribue à la recherche et à l'amélioration des connaissances sur la nutrition (causes, impacts et solutions)

4.1. Soutenir la recherche en matière de nutrition sur les causes, impacts et solutions à la malnutrition

4.2. Encourager la définition d'indicateurs pertinents pour mesurer l'impact des actions

4.1.1. Nombre d'études publiées sur la nutrition avec le soutien de la France, en particulier sur les thématiques clé : chemins causaux, interventions à haut impact ; systèmes alimentaires favorables à la nutrition ; transition nutritionnelle ; nutrition et climat ; genre et nutrition

4.1.2. Nombre de partenariats de recherche impliquant les organismes de recherche français et francophones et leurs partenaires de terrain sur les thématiques clés

4.2.1. Nombre de travaux menés avec les acteurs spécialisés dans la nutrition (FAO, OMS, Commission européenne, Fondation Gates, ou autres) pour la définition d'indicateurs d'impact sur les actions favorables à la nutrition

5. La France contribue à la formation et à la sensibilisation en matière de nutrition

5.1. Intégrer la nutrition dans les cursus de formation soutenus par la France pour développer l'expertise francophone

5.2. Former le personnel français aux enjeux en matière de nutrition

5.1.1. Nombre de cursus de formation, initiale ou continue, soutenus par la France, qui intègrent un module sur la nutrition, y compris sur le renforcement de capacités pour la définition de politiques en matière de nutrition

5.2.1. Nombre de personnels du MAEDI et de ses opérateurs formés à la prise en compte de la nutrition

Le suivi des activités menées dans le cadre de la feuille de route sera effectué chaque année dans le cadre du GISA. Tous les 2 ans, un rapport narratif succinct sera publié pour rendre compte de l'avancée des activités et de l'atteinte des indicateurs.

La France élaborera et mettra en œuvre un plan de dissémination en interne, permettant l'appropriation de la feuille de route nutrition. •



Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international

—
Direction du développement durable
Contact : secretariat.dgm-ddd@diplomatie.gouv.fr